



## **Politique de prêt d'uniforme**

Adopté le : 11 juin 2018

*Ce document résume les principaux objectifs ainsi que les conditions sur la politique de prêt d'uniforme du Club. Toute demande d'interprétation ou de renseignements relatifs aux différentes procédures citées dans ce document doit être soumise par courriel au Club.*

---

Le Club de soccer de St-Jérôme s'engage à remettre, sous forme de prêt, un ou des chandails ainsi qu'un short à chaque joueur pour la pratique du soccer pendant la saison selon son niveau de compétition ou son programme d'activités.

En contrepartie, un dépôt par chèque sera exigé à la remise des uniformes pour garantir le retour de chaque chandail et short prêtés, selon la catégorie.

**MONTANT DU DÉPÔT FAIT EN DATE DU 1<sup>e</sup> OCTOBRE DE L'ANNÉE EN COURS POUR LA SAISON ESTIVALE ;**

**MONTANT DU DÉPÔT FAIT EN DATE DU 1<sup>e</sup> MAI DE L'ANNÉE EN COURS POUR LA SAISON HIVERVALE.**

**U4 à U6 | 50 \$**

**U7-U8 | 100 \$**

**Ligue Locale | 100 \$**

**U9 et + | 100 \$**

Les dépôts pour les uniformes non remis et/ou perdus au 15 mai pour la saison d'hiver et au 15 octobre pour la saison d'été de l'année courante seront encaissés sans possibilité de remboursement.

Si un uniforme est retourné après cette date des frais de retard de 50% (25\$ pour les U4-U6 et 50\$ pour les U7 et +) seront automatiquement appliqués.

Lors de la remise des uniformes, chaque joueur ou l'un de ses représentants légaux devra avoir constaté et accepté leur condition.

À cet égard, si au retour, la condition de celui-ci est jugée inadéquate, le chèque de dépôt pourra aussi être encaissé. Pour le bénéfice de cette politique, sera jugé inadéquat un équipement déchiré, taché à plus de 50% ou toute autre raison jugée valable par notre directeur de l'équipement.

Tout joueur ou l'un de ses représentants légaux est supposé avoir pris connaissance de la présente politique ci-dessus énoncée au plus tard lors de la remise des uniformes et l'avoir acceptée telle qu'énoncée et s'engage à la respecter.